



# ATTESTATION DE CONFORMITÉ



Le Comité de Contrôle de l'Association Demain la Terre atteste que :

..... SARL Ferme de la Motte .....

respecte les exigences définies pour l'obtention du label Demain la Terre.  
Les conditions de production sont conformes à celles décrites dans  
le Référentiel de l'Association, selon le périmètre suivant :

..... oignon, échalote, échalion, ail, pomme de terre .....

L'audit effectué par un organisme  
de contrôle et de certification indépendant a été réalisé le  
10 / 12 / 2021....

Attestation valable du 12 / 01 / 2022..... au 31 / 12 / 2022....

Numéro d'attestation ..... DLT-FM-Fr-2021 .....

Fait à ..... L'Isle Jourdain ....., le 12 / 01 / 2022....

Pour l'Association Demain la Terre,  
le Président

Pour le Comité de Contrôle,  
le Président